



Philippe FRANCOIS

NOTAIRE

Diplômé Supérieur du Notariat

19, rue de la Tuilerie
31620 BOULOC
Autoroute A62 – Sortie 10.1
(Eurocentre)

Minutes de l'Etude de FRONTON

Téléphone : 05 61 82 01 58
Télécopie : 05 61 82 11 78

Email : ph.francois@notaires.fr

Etude fermée le Samedi

ATTESTATION

Maître Philippe FRANCOIS, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle dénommée "Robert FRANCOIS, Philippe FRANCOIS et Florence FRANCOIS-BRIL, notaires" ' titulaire d'un office notarial dont le siège est à BOULOC (Haute-Garonne), 19, rue de la Tuilerie,

Certifie et atteste :

Qu'aux termes d'un acte reçu par lui le ONZE MARS DEUX MILLE VINGT DEUX :

Madame Simone Yvonne RAULET, retraitée, veuve, non remariée, de Monsieur Aimé Valentin Hugues PETIT, demeurant à VILLEGAILHENC (Aude) 26 avenue de la Montagne Noire.
Née à CARCASSONNE (Aude) le 3 avril 1927.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

A VENDU A

La Société dénommée SAS HECTARE, Société par Actions Simplifiée au capital de 35.100.000,00 € ayant son siège social à CLAPIERS (Hérault) Rue du Romarin Bp 18 Clos des Chanterelles identifiée sous le numéro SIREN 351 338 660 RCS MONTPELLIER.

L'IMMEUBLE ci-après désigné :

L'immeuble non bâti situé à VILLEGAILHENC (Aude) rue des Pinsons, figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	Nature	ha	a	ca
AL	102	CIMETIERE			14	49
AL	103	CIMETIERE			12	59
AL	104	CIMETIERE				26
AL	105	CIMETIERE			02	54
AL	106	CIMETIERE				59
AL	107	CIMETIERE			01	50
AL	108	CIMETIERE			04	88
AL	109	CIMETIERE				50
AL	110	CIMETIERE			04	00
AL	111	CIMETIERE			04	00
AL	112	CIMETIERE			04	00
AL	113	CIMETIERE			04	00
AL	114	CIMETIERE			04	00
AL	115	CIMETIERE			04	00
AL	116	CIMETIERE			03	38
AL	117	CIMETIERE			01	62
AL	118	CIMETIERE			02	78
AL	119	CIMETIERE			01	22
AL	120	CIMETIERE			03	75
AL	121	CIMETIERE			01	25
AL	122	CIMETIERE			04	00
AL	123	CIMETIERE			04	00
AL	124	CIMETIERE			04	00
Contenance totale					87	35

Prix

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix de CENT VINGT MILLE EUROS (120.000,00 €).

Lequel prix payé comptant et quittancé à l'acte.

Propriété

Transfert de propriété de l'immeuble à compter du jour de l'acte.

Date d'entrée en jouissance

A compter du jour de l'acte par la prise de possession réelle.

EN FOI DE QUOI j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en mon Etude,
Le 11 mars 2022





Philippe FRANCOIS

NOTAIRE

Diplômé Supérieur du Notariat

19, rue de la Tuilerie
31620 BOULOC
Autoroute A62 – Sortie 10.1
(Eurocentre)

Minutes de l'Etude de FRONTON

Téléphone : 05 61 82 01 58
Télécopie : 05 61 82 11 78

Email : ph.francois@notaires.fr

Etude fermée le Samedi

ATTESTATION

Maître Philippe FRANCOIS, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle dénommée "Robert FRANCOIS, Philippe FRANCOIS et Florence FRANCOIS-BRIL, notaires" ' titulaire d'un office notarial dont le siège est à BOULOC (Haute-Garonne), 19, rue de la Tuilerie,

Certifie et atteste :

Qu'aux termes d'un acte reçu par lui le ONZE MARS DEUX MILLE VINGT DEUX :

Madame Simone Yvonne RAULET, retraitée, veuve, non remariée, de Monsieur Aimé Valentin Hugues PETIT, demeurant à VILLEGAILHENC (Aude) 26 avenue de la Montagne Noire.
Née à CARCASSONNE (Aude) le 3 avril 1927.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

A VENDU A

La Société dénommée SAS HECTARE, Société par Actions Simplifiée au capital de 35.100.000,00 € ayant son siège social à CLAPIERS (Hérault) Rue du Romarin Bp 18 Clos des Chanterelles identifiée sous le numéro SIREN 351 338 660 RCS MONTPELLIER.

L'IMMEUBLE ci-après désigné :

L'immeuble non bâti situé à VILLEGAILHENC (Aude) rue des Pinsons, figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	Nature	ha	a	ca
AL	102	CIMETIERE			14	49
AL	103	CIMETIERE			12	59
AL	104	CIMETIERE				26
AL	105	CIMETIERE			02	54
AL	106	CIMETIERE				59
AL	107	CIMETIERE			01	50
AL	108	CIMETIERE			04	88
AL	109	CIMETIERE				50
AL	110	CIMETIERE			04	00
AL	111	CIMETIERE			04	00
AL	112	CIMETIERE			04	00
AL	113	CIMETIERE			04	00
AL	114	CIMETIERE			04	00
AL	115	CIMETIERE			04	00
AL	116	CIMETIERE			03	38
AL	117	CIMETIERE			01	62
AL	118	CIMETIERE			02	78
AL	119	CIMETIERE			01	22
AL	120	CIMETIERE			03	75
AL	121	CIMETIERE			01	25
AL	122	CIMETIERE			04	00
AL	123	CIMETIERE			04	00
AL	124	CIMETIERE			04	00
Contenance totale					87	35

Cet immeuble consistant en : un terrain bâtir pour une superficie de 7.286 m², le solde étant non constructible

L'ACQUEREUR déclare que le périmètre de l'opération de lotissement est de 7.286 m² (6.877 m² en zone Aub constructible et 409 m² en zone N non constructible qui constitueront les fonds des lots 7 (AL 117), 8 (AL 119) et 9 (AL 121) et que le solde hors périmètre, soit 1.449 m², sera revendu à la mairie de VILLEGAILHENC moyennant un euro symbolique.

Prix

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix de CENT VINGT MILLE EUROS (120.000,00 €).

Lequel prix payé comptant et quittancé à l'acte.

Évalué par les parties à la somme de 118.000 euros pour les parcelles situés en zone constructible, à 500 euros pour les parcelles AL 117, AL 119 et AL 121 situées en zone naturelle et à 1.500 euros pour la parcelle AL 102 destinée à être cédée à la mairie.

Propriété

Transfert de propriété de l'immeuble à compter du jour de l'acte.

Date d'entrée en jouissance

A compter du jour de l'acte par la prise de possession réelle.

EN FOI DE QUOI j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en mon Etude,
Le 11 mars 2022

